

4M
Société Civile Immobilière (SCI)
Au capital de 10.001,00 euros
Siège social : 38, Cours du Chapeau Rouge
33.000 Bordeaux
Rcs Bordeaux : 798 920 096

DECISION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE

Du 19 mai 2026, à 10h00 ;

Au siège social 38, Cours du Chapeau Rouge, 33000 Bordeaux

Les associés de la société 4M Société Civile Immobilière (SCI) au capital de 10 001 euros, divisé en 10 001 parts sociales de 1.00 euros chacune,

La séance est présidée par **Amèle IAICHE ACHOUR,**

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés

Une copie de la lettre de convocation

Le rapport de la Présidence ;

Le texte des projets de décisions soumis à l'assemblée

Le Président déclare que tous les documents prescrits par les dispositions légales et réglementaires en vigueur Ont été adressés à l'Associé Unique, en même temps que la convocation, et tenus à sa disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédés la réunion.

ORDRE DU JOUR

- Agrément des nouveaux associés
- Changement de Gérant
- Transfert du siège social
- Questions diverses

Résolution 1 — Agrément du nouvel associé

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du président décide d'agréer :

Amèle IAICHE ACHOUR, née le 18/01/1970 à Blida (Algérie) demeurant 21, avenue Nationale 91300 Massy

Hichem IAICHE ACHOUR, né le 18/02/1983 à Blida (Algérie) demeurant 7, Avenue Albert Bartholomé, 75015 Paris

Riad IAICHE ACHOUR né le 18/08/1976 à Paris 14^e demeurant 140 C Avenue François MOLE, 92160 Antony

HOLDING FIA, SAS au capital social 300 €, dont le siège social est 21, rue National 91300 Massy

En leur qualité de nouveaux associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution 2 – Changement de gérant

L'assemblée après avoir pris connaissance du rapport du président décide de nommer Madame Amèle **IAICHE ACHOUR, demeurant 21, rue Nationale 91300 Massy** en sa qualité de nouveau gérant en remplacement de Monsieur LAMERIA Azize gérant révoqué ;

Résolution 3– Transfère du siège social

L'associé décide transférer à compter du 19 mai 2026 le siège social **au 21, Avenue Nationale 91300 Massy**

A cet effet les statuts ont été mis à jour

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

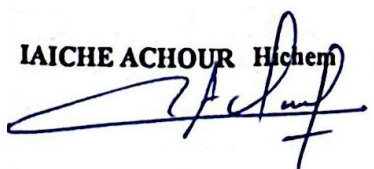
Résolution 4 – POUVOIR

L'assemblée donne tous les pouvoirs au Gérant ou au porteur d'un original afin de réaliser toutes les formalités jugées nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les associés présents et le Président de séance.

IAICHE ACHOUR Amèle  Gérant IAICHE ACHOUR Hichem 	IAICHE ACHOUR Nouredine  HOLDING FIA, SAS IAICHE ACHOUR Amèle 
--	--